

➤ Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)

➤ Annexe volontaire – Anthropisation du site

Le site est une ancienne carrière d'extraction de matériaux à ciel ouvert de sable grossier (grouine), autorisée en 1984.

Les matériaux extraits étaient destinés à la vente et aux besoins de l'entreprise de travaux de voirie, de remblais ou de travaux de génie civil. L'exploitation prendra fin en 2008 avec la délivrance du PV de récolement.

L'exploitant de la carrière n'est pas le propriétaire actuel des parcelles.

Le site n'a aucune vocation depuis la fin d'exploitation, mais fait l'objet d'un entretien régulier de la végétation par le propriétaire (fauche mécanique et pastoralisme).

La morphologie du site avec un relief marqué et des pentes escarpées sur des matériaux meubles obligent le propriétaire à la mise en sécurité du site.



Examen au Cas-par-Cas – CERFA 14734*04

- **Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)**
- **Annexe volontaire – Anthropisation du site**



Prises de vues 2024-2025

Examen au Cas-par-Cas – CERFA 14734*04

- Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)
- **Annexe volontaire – Anthropisation du site**



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).

➤ Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)

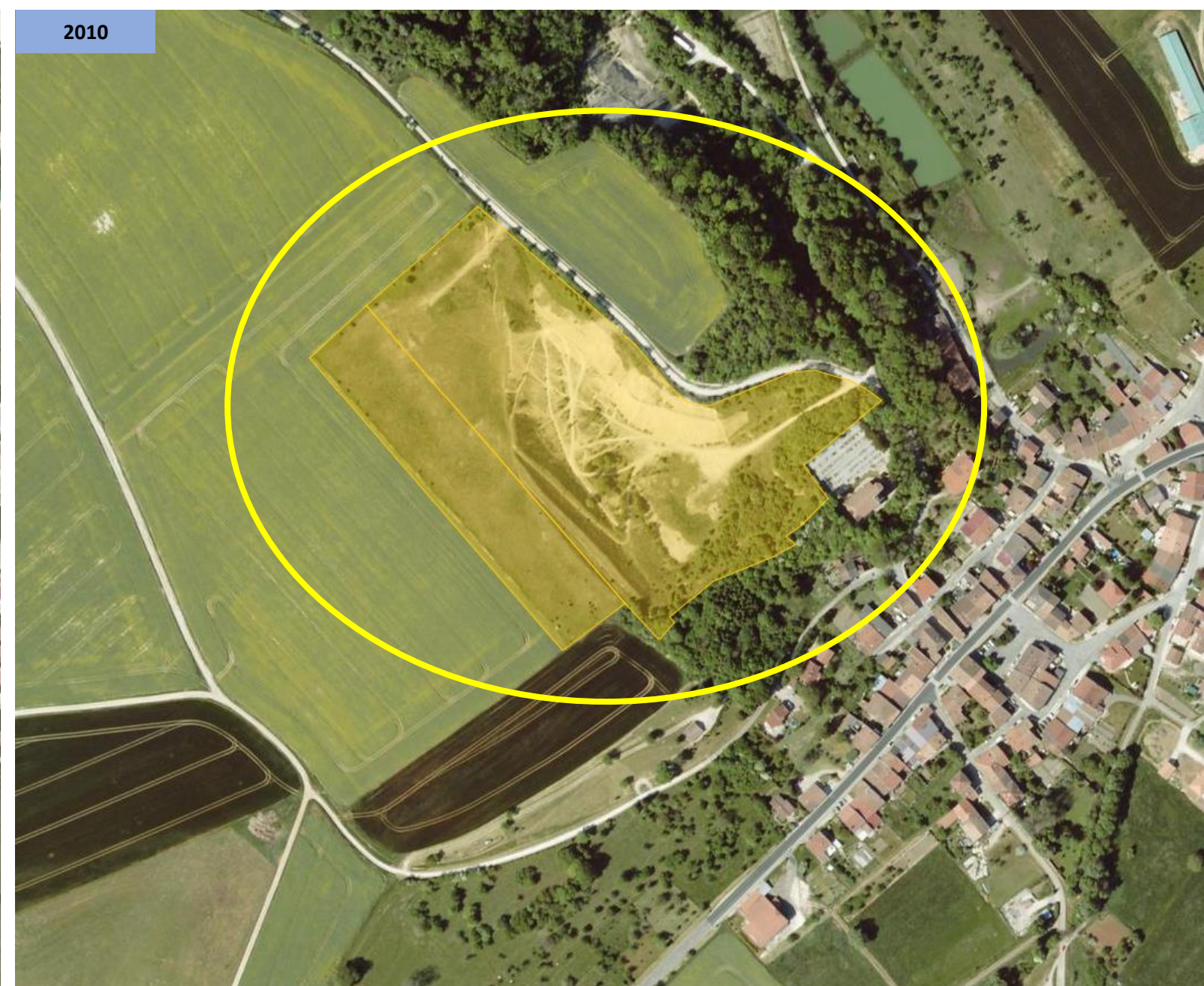
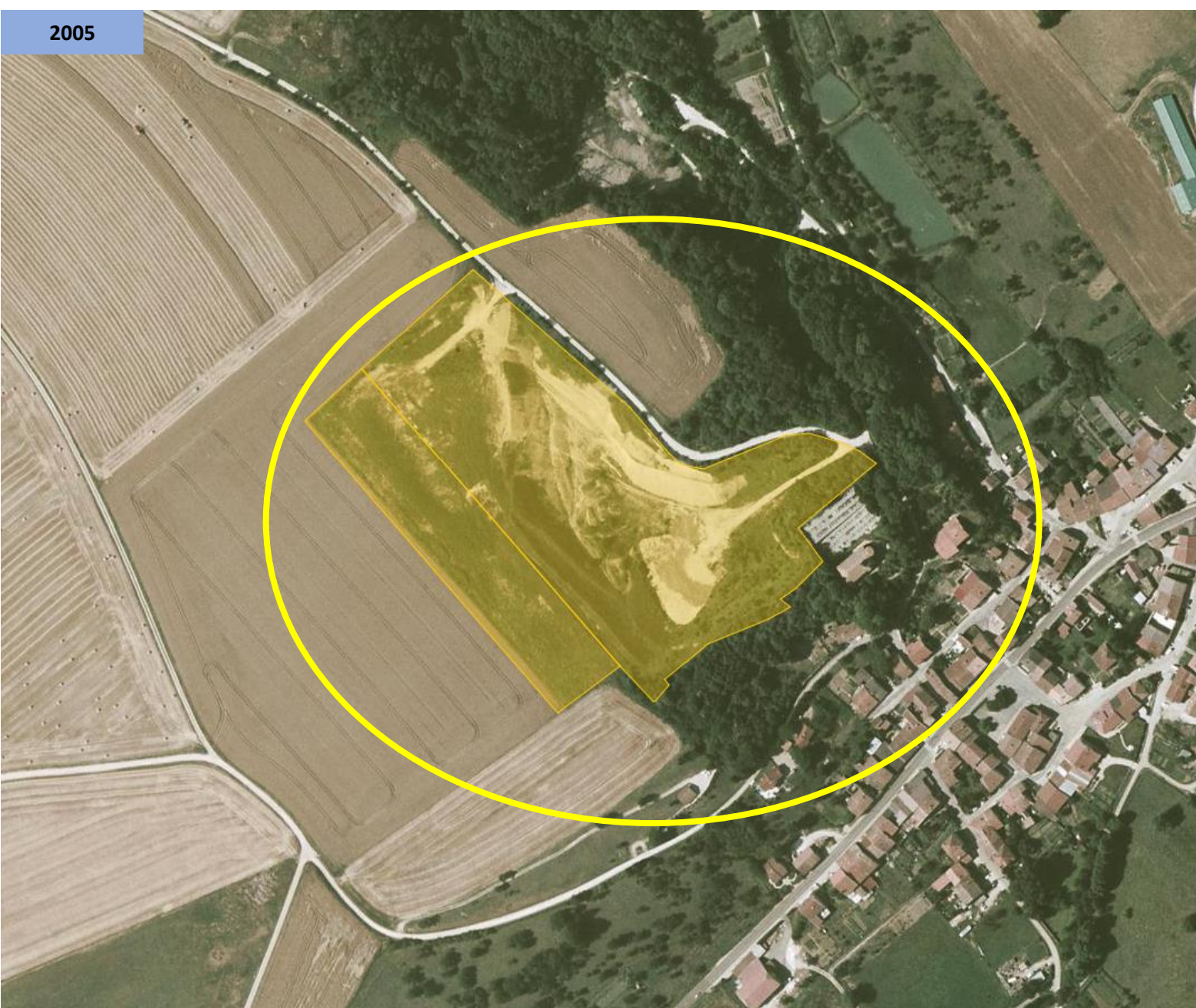
➤ **Annexe volontaire – Anthropisation du site**



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).

Examen au Cas-par-Cas – CERFA 14734*04

- Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)
- **Annexe volontaire – Anthropisation du site**



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).

- Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)
- **Annexe volontaire – Anthropisation du site**



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).

- Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)

- **Annexe volontaire – Anthropisation du site**

2025



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).

➤ Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)

➤ **Annexe volontaire – Agricole**

Le site est une ancienne carrière d'extraction de matériaux à ciel ouvert de sable grossier (grouine), autorisée en 1984.

Les matériaux extraits étaient destinés à la vente et aux besoins de l'entreprise de travaux de voirie, de remblais ou de travaux de génie civil. L'exploitation prendra fin en 2008 avec la délivrance du PV de récolement.

Le propriétaire des parcelles n'est pas l'ancien exploitant de la carrière.

Le site n'a aucune vocation depuis la fin d'exploitation, mais fait l'objet d'un entretien régulier de la végétation par le propriétaire (fauche mécanique et pastoralisme).

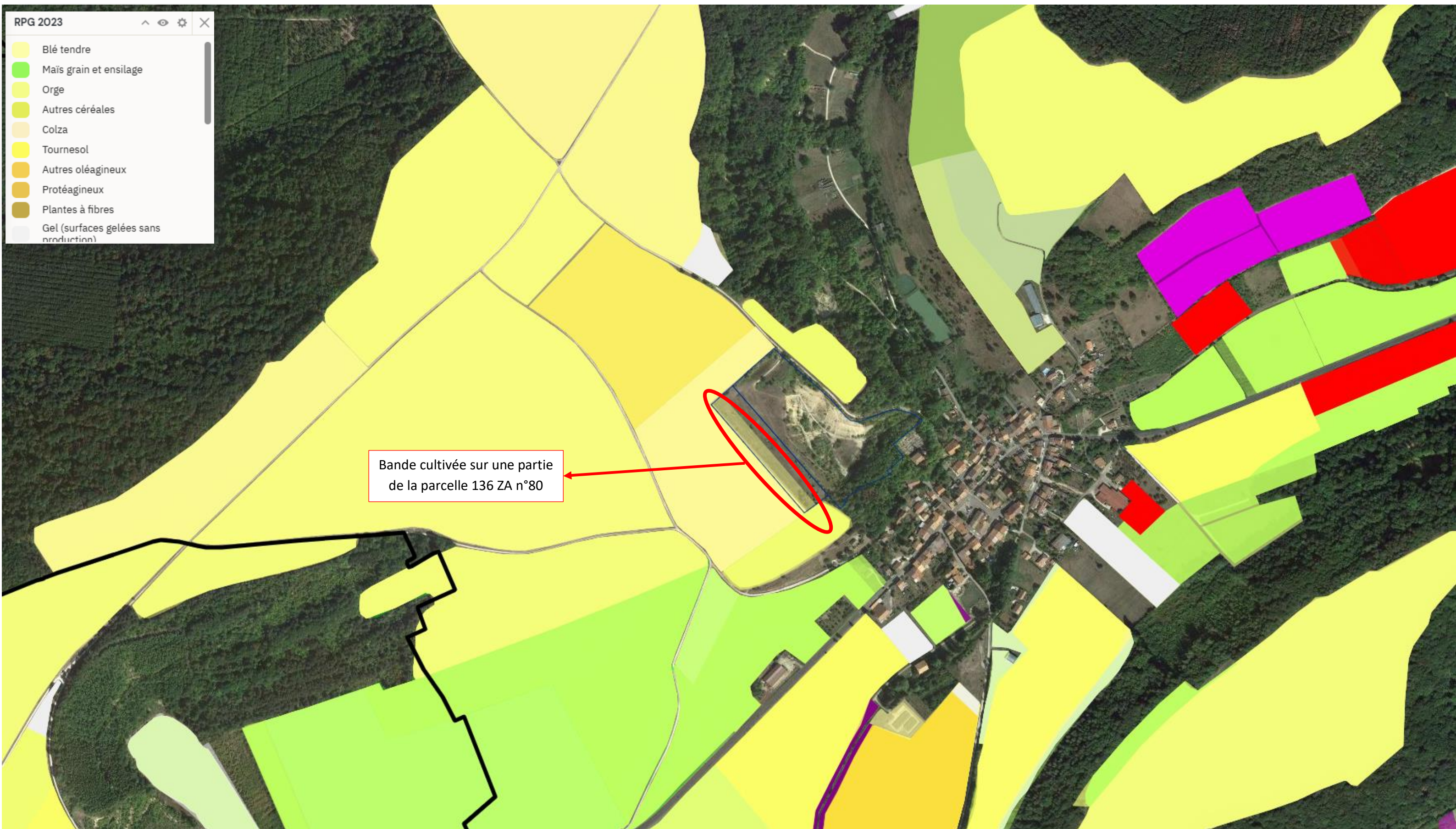
La morphologie du site avec un relief marqué et des pentes escarpées sur des matériaux meubles obligent le propriétaire à la mise en sécurité du site.

Seule une bande de terre d'environ 6 900 m² sur la frange Ouest du site (parcelle section ZA n°0080) est cultivée en blé tendre (blé tendre d'hiver) depuis 2023. Cette bande de terre est exploitée par l'agriculteur qui exploite la parcelle voisine.

Cette bande cultivée ne fait pas partie de la zone d'implantation du projet.

➤ Projet photovoltaïque au sol de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)

➤ Annexe volontaire – Agricole



Lieu d'implantation du projet de centrale solaire au sol : Lieu-dit « Croix Malice », 55210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55).